



Heyrieux, le 4 mai 2023

Un collège entièrement réhabilité

Au rythme des trompettes, trombones et autres instruments à vent interprété par la classe orchestre du collège, le Président Jean-Pierre Barbier, accompagné par la Vice-présidente à l'éducation, Cathy Simon, et par les Conseillers départementaux Aurélie Vernay et Damien Michallet, également Vice-président, a inauguré les travaux de réhabilitation de l'établissement Jacques Prévert à Heyrieux. Ont également coupé le traditionnel ruban le Maire Daniel Angonin, ainsi que le Dasen Patrice Gros, entourés par les élèves et la principale adjointe.

Face au constat de l'inadaptation des locaux aux besoins fonctionnels des différents pôles du collège, de problèmes de surface au niveau de la cour et de la demi-pension, de la nécessité d'améliorer les performances énergétiques du bâti, d'améliorer les locaux des agents et les locaux nécessaires à la maintenance, et enfin de rendre complètement accessible le bâtiment aux personnes à mobilité réduite, le Département a décidé en 2017 de réhabiliter entièrement le collège Jacques Prévert.

Dans le cadre de son premier Plan pluriannuel de rénovation-construction des collèges, il y a donc consacré 12,6 millions d'euros TTC. En raison du Covid, l'inauguration des travaux, terminés en novembre 2021, s'est faite attendre. Mais la fin de la rénovation des logements de fonction, très récente, a été l'occasion de lancer les festivités.

A noter que durant les travaux, la continuité de l'activité a été assurée grâce à la mise en place de bâtiments modulaires situés sur un terrain mis à disposition par la commune à l'arrière du collège.

Le projet a consisté en la réhabilitation complète du collège Jacques Prévert, avec démolition et reconstruction d'une aile afin d'agrandir la cour. Les principes de conception portés par la maîtrise d'œuvre ont été les suivants :

- homogénéiser des volumes hétérogènes tant dans les ambiances intérieures que dans l'écriture architecturale ;
- apporter des solutions à la fois techniques, esthétiques, durables avec le confort d'usage ;
- donner des surfaces en cohérence avec les activités pratiquées (référentiel Département) ;



- agrandir la surface de cour de récréation ;
- créer une liaison fonctionnelle au premier étage entre existant et extension ;
- recréer une entrée marquée et un cheminement sécurisé pour mieux se repérer.

La surface au plancher était avant réhabilitation de 5072 m², après travaux elle est de 5 487 m². L'ensemble du bâtiment après travaux est conforme à la dernière réglementation thermique.

Les travaux ont eu lieu en 3 phases :

Phases 1A et 1B : Démolition / Extension / Réhabilitation

- démolition des ailes Est (technologie et enseignement scientifique), du local à vélos existant et d'une verrière abritant une partie de la demi-pension ;
- construction d'une nouvelle aile d'enseignement scientifique et technologique qui abrite également le hall et le pôle médico-social ;
- création d'une liaison fonctionnelle entre l'aile existante et l'aile créée au premier étage ;
- mise en accessibilité et réhabilitation de l'ensemble des bâtiments existants conservés ;
- réfection de l'étanchéité et mise en sécurité du bâtiment de maintenance ;
- réaménagement partiel de la cour de récréation, reprise des revêtements après intervention ;
- aménagement d'un local à vélo.

Phase 2 : Réhabilitation

- la mise en accessibilité et la réhabilitation de l'ensemble des bâtiments existants conservés ;
- une partie du réaménagement de la cour de récréation, la reprise des revêtements après intervention.

« C'est toujours un grand plaisir d'inaugurer une belle réhabilitation. D'autant que dans le cas du collègue Jacques Prévert d'Heyrieux, les élèves ont eu le temps de s'approprier leurs locaux rénovés, plus adaptés, avant l'inauguration, et ils nous ont dit qu'ils en étaient ravis ! Depuis notre arrivée en 2015, nous avons lancé une grande campagne de rénovation des collèges, délaissés avant nous par l'ancienne majorité. Nous avons commencé par ceux qui en avaient le plus besoin. Et notre objectif est clair : d'ici à 2028, que l'ensemble des collèges en Isère accueille les collégiens, leurs enseignants, le personnel administratif et nos agents dans les meilleures conditions qui soient ! », déclare Jean-Pierre Barbier, Président du Département.



Contact Presse

Claire Martin : 06 86 69 98 01 - claire.martin@isere.fr